

# CLUB " OCEAN " VACANCES



## VACANCES..... **Que recherchez-vous ??**

Nous nous sommes posé la question !!

**Nous voudrions le savoir afin de parvenir à tout mettre en place pour vous être agréable et vous aidez à passer des vacances comme vous l'entendez. Alors nous avons suivi le fil et avancé.....**

..... Notre concept du club ----- quelques détails

Offrir aux membres du club un site accueillant pour passer des vacances en toutes tranquillités Loin des nuisances de toutes natures.

Pouvoir se lever, Sortir de sont lit a l'heure que l'ont veut et trouver le petit déjeuner " Servi" au moment choisi. Faire ce que vous voulez de votre temps, il est à vous, il vous suffira de demander et tous sera mis en œuvre pour vous être agréable..... Des vraies vacances en fait !!!

Seul(e) En couple ou Entre amies

Sans personnes autour susceptible de gêner le repos des vacances Pas d'autres vacanciers sur le site pendant le temps réservé !!! Site gardé jour et nuits - Personnel a demeure- Pour services personnalisés (courses, achats particuliers Déplacements).

Verdoyant - Tranquille - Nature vierge – Océan Indien - Lagon (Plage 150 mètres).

AINSI : Pour vous recevoir le plus agréablement possible et vous enlever toutes préoccupations.

LE CLUB : A Décidé :

De laisser à votre seule " appréciation " le prix de l'hébergement du mois.

Ceci pour : -Les Hébergements et Prestations simples-

(Vous donnez ce que bon vous semble lors de votre départ)

Le club Saint-Jean XIII est à vocation " Associatif " De ce Fait ;

Partager ces valeurs et ces buts Apportée son  
concoure et ses compétences quelle qu'elles soient, devrait être la toutes première  
Motivation de nous tous C'est notre profond sentiment.

Bienvenu à tous

## PRESENTATION DU CLUB

**CLUB “ OCEAN “ SAINT-JEAN XIII** PRIVE ASSOCIATIF

515 ILE Sainte-Marie Cote Est

“ L’ILE aux Baleines “

PRESTATIONS GENERALES (Compris pour les deux formules)

-DEUX FORMULES- “ Simple ou Complète“

ET : Quelque soit la formule “ Choisie“

**Attendus - Reçues - “ Un Mois par Personne “**

Avec : PRESTATIONS - SERVICES - “ Valable pour les deux formules “

Comprenant : Service de chambre journalier fourniture de linge diverses avec lavage compris Draps – serviettes- et autres petites fourniture (deux personnes au service a demeure)

CHAMBRE “ BUNGALOW “ - Traditionnelle du pays 5 mètres x 4  
équipée literie deux personnes

Photo internet - Site : [exister-autrement.org](http://exister-autrement.org)

Formule **PREMIERE INTENTION**

ATTENDUS - Reçus – en Prestation Complète-- avec réservation deux mois à l’avance.

Prestations – Services : avec repas journalier comprenant : petit déjeuner  
café –thé- pain Déjeuner du midi, en table d’hôte plat du jour ou composé défini  
par avance (veille) boisson non comprise.

Prix Par membre (tout compris)

Pension - Complète

Pour garantir à ses membres le calme et la tranquillité, le club privé ne reçoit sur le site que deux à quatre personnes à la fois venant “ Ensemble “ et ceci durant le temps réservé.

Formule **DEUXIEME INTENTION**

Attendus- Reçus- en Prestations "Simple" Un Mois (par personne) avec services payants.

Prix de L'hébergement simple : euros par mois et par personne

Mais : Le club à décidé : de laisser à votre seule "APPRECIATION " le prix de l'hébergement simple du mois.

Les Prestations journalières possibles en "Hébergement simple ".

Petit Déjeuner- café-thé-pain Repas du midi en table d'hôte.

Plat du jour ou composée et défini à l'avance ( la veille) à réserver auprès du personnels attachés au cuisines.

Prix (environ) par jour et par membres

Ce qui laisse loisir de prendre ses repas en dehors du club (avec accompagnateurs possible).

Autres formules sur plus longs terme voir pages 9, 10 ,11
---

### ADMISSION Au club Saint-Jean XIII

Bonjour Si vous vous sentez une âme vagabonde et que nos prestations vous aient tant soit peu intéressées, rejoignez nous, faite partie de cette petite équipe en toute simplicité, vous serez reçu avec un franc sourire de bienvenue, votre participation fera vivre quelques familles de l'île, ils n'ont que cela, ce n'est certainement pas grand-chose pour vous ,mais pour " eux " c'est un Noël avant l'heure : votre temps vous est très précieux, alors pour vous simplifier.

Un simple- MAIL- suffit pour nous contacter- Recevoir votre carte de membre et ensemble (exister-autrement.org) Contact mail : [exister.autrement@yahoo.fr](mailto:exister.autrement@yahoo.fr)

\_\_(N.B) : Tout membre à jour de sa cotisation ,peut venir accompagné ; soit . En couple – en famille- entre amis Une seule carte de membre adhérent est suffisante pour recevoir un maximum de quatre personnes venant ensemble.

Pour simplifier et vous enlever tous souci Aucune somme au sujet de l'hébergement ne vous sera demander par avance, le règlement ne se fera que lors de votre arrivé sur le site.



## **DENOMINATION - TITRE**

### **Article N°1     Domaine Saint-Jean XIII – (Club privé)**

Association de fait (factoum) pour villégiatures (sans statut juridique particulier)

### **Article N°2     BUT DU CLUB**

Les buts du club privée Saint-Jean XIII sont de proposer a ses membres adhérents des avantages pour villégiatures avec hébergement- table d'hôtes et loisirs dans un cadre de repos calme et détente, dit : " En bon père de famille "

### **Article N°3     COMPOSITION – DIRECTION - GESTION**

Le club se compose de trois personnes réunies en association de fait attachées à la direction- organisation-gestion en tant que membres actifs et propriétaires du site.

### **Article N°4     SIEGE DU CLUB**

Le siège du club est fixé sur L'île de Sainte-Marie sur l'océan indien- code postal 515 Sainte-Marie domaine " Saint-Jean XIII "

### **Article N°5     RESSOURCES DU CLUB**

Les ressources du club sont constitués : Par les cotisations des membres – Les hébergement-et tables d'hôtes, les fonds recueillis servant à constituer un fond commun pour l'amélioration permanente du site et à sa gestion.

### **Article N° 6     ADMISSION - (Participaré)**

Pour faire partie du club en tant que membre adhérent il faut en faire la demande par écrit (Formulaire) ou être parrainé régler sa cotisation annuelle donnant droit aux avantages du club et obtenir sa carte de membre accepter les règlements intérieur du club tous les membres ont accès au site.

Cotisation annuelle

### **Article N° 7     REGLEMENT INTERIEUR du club privé**

Un règlement intérieur est établi et consultable, tous les membres du club sont instamment priés dans prendre connaissance afin d'adhésion avisée.

## **REGLEMENT INTERIEUR du Club Saint- Jean XIII**

### **INSTITUTION**

Le Règlement Intérieur est opposable à tous.

#### **ARTICLE N°1**

#### **ASSURANCE**

Tout membre adhérent au club Saint-Jean XIII doit posséder lors de son séjour sur place au club :

- 1- Sa propre assurance garantissant sa responsabilité civile internationale (valide) et constatée par les responsables du site.
- 2- Une assurance garantissant son retour en cas d'urgence et de toutes les démarches qui s'ensuivent et qui en découlent et ce en cas de problèmes particuliers de quelques ordres que ce soit.
- 3- Le club Saint-Jean XIII se dégage ainsi de toutes responsabilités envers ses membres séjournant sur le site.
- 4- Tout membre ne satisfaisant pas à cet article se verra impérativement refuser l'accès au site du club.
- 5- L'accès sur le site du club privé est strictement réservé aux membres à jour de leur cotisation annuelle nominative. Toute personne ne possédant pas sa carte de membre " Pourrait " se voire refuser l'entrée même accompagnée où présentée par un membre à jour de sa cotisation.

## Prestations - Loisirs - Visites

### Avantages (aux membres du club )

Les membres du club Saint-Jean XIII pourront suivant leurs demandes, bénéficier du Service d'un personnels de l'île et attachés au club ; Pour toutes visites et déplacements particuliers suivant un prix journalier défini sur place à l'avance et restant dans la limite d'un raisonnable sans " surprise " ( quelques euros par jour ).

Un point de chute réservé. Sur une île de L'océan indien – Un suivi et guidage depuis l'aéroport de " Antananarivo " (tana) jusque Sainte-Marie par du personnels sur place attachés et en relation constante avec le club – Services : un changement de devises sécurisé - surveillance aux personnes et aux bagages. (Aéroport sur l'île)

### Un lieu de Villégiature

Dans une nature encore " naturelle " un lagon aux eaux claires, cerné par une " Immense " barrière de corail " dit AFFLEURANT " réputé sans dangers particuliers – 26 à 28 degrés dans l'eau toute l'année .

### FACULTATIF

Le personnel de direction du club peut se charger des démarches, visa et autres, billet d'avion en étant contacté bien à l'avance.

Contact - renseignements par mail : [exister.autrement@yahoo.fr](mailto:exister.autrement@yahoo.fr)

### SITE – Implantation du club

Site très arborés – clos 7700 mètres carrés – sans vis-à-vis 150 mètres du lagon (plage) sur Océan Indien - Face à l'île de la réunion – photos internet- Site : [exister-autrement.org](http://exister-autrement.org)  
Sommaire – (photos) – Les informations concernant la situation géographique – l'emplacement du site, peuvent être visités sur internet de la même façon.

### Clauses Particulières

Le club Saint-Jean XIII ne recevant que : " Seulement " deux à quatre personnes en hébergement, la réservation à l'avance est donc " Obligatoire " ceci pour disponibilité du moment choisi.

## Activités possibles

N°1- Participation volontaire au jardinage – plantation de toutes nature- Remarques et suggestions pour l'amélioration du site bienvenues. (Participaré)

N°2 - Durant les mois de juin à septembre, safari photos pour le passage sur l'île des " Baleines à Bosses " à réserver sur place.

N°3- Navigation promenade en pirogue sur le lagon pour le tour de l'île, avec piroguiers confirmés (à réserver à l'avance).

N°4 - Plusieurs club ouvert de plongée sous-marine parfaitement équipés sur l'île.

N°5 - Visite de l'île (60 km de long) avec accompagnateurs personnels attachés au club Saint- Jean XIII.

N°6 – Pêche au "Gros" sortie en mer avec bateau tout équipé à cet effet réservation à l'avance pour la journée.

N°7- Calamar les nuits sont très étoilés propice à la pêche légère en pirogue, toujours se munir d'un gilet " sauvetage " et d'un éclairage " étanche " pêche effectués en bordure de barrière de corail et près de la cote – accessible à tous- " Gilets sur place ".

N°8- Judicieux conseil du club : Venir avec une tante légère et sac de couchage pour recevoir éventuels ami "Personnel" de passage.

### ADMISSION Au club Saint-Jean XIII

Bonjour si vous vous sentez une âme vagabonde et que nos prestations vous aient tant soit peu intéressées, rejoignez nous, faite partie de cette petite équipe en toute simplicité, vous serez reçu avec un franc sourire de bienvenue, votre participation fera vivre quelques familles de l'île, ils n'ont que cela, ce n'est certainement pas grand-chose pour vous ,mais pour " eux " c'est un Noël avant l'heure : votre temps vous est très précieux, alors pour vous simplifier.

Un simple- MAIL- suffit pour nous contacter- Recevoir votre carte de membre et ensemble (exister-autrement.org) Contact mail : [exister.autrement@yahoo.fr](mailto:exister.autrement@yahoo.fr)



SURVOL : Troisièmes – Proposition - Long terme – (non exhaustive)

“ OFFRE Exceptionnelle “ – Séjour d’agrément et de loisirs

Villégiature – Île Sainte-Marie - OCEAN INDIEN

“ ÎLE AUX BALEINES “ langues Français- Malgache

BAIL D’OCCUPATION et de SEJOURS- (A établir- Notaire où autres) pour un site aménager, 200 mètres du lagon plage accès facile, date de séjour à définir.

### Survole de projet

PRESTATIONS comprises = Pour DEUX personnes

GITE et COUVERTS- Avec personnels au service journalier (deux)

Sur un “SITE “ de 7700 mètres carrés SEUL OCCUPANT lors du séjour site bien arborés, - fruitiers et autres.

SEJOUR- vacances- villégiatures RESERVE (2 personnes)

Pour personnes recherchant CALME et PLENITUDE = sans vis-à-vis  
Et sans promiscuités. A 200 mètres de la plage LAGON sans dangers Vue  
dégagé en situations SEMI-DOMINANTE face aux alizés accès facile au lagon cerné par  
immense barrière de corail. L’intérêt du projet :

Un lieu de VACANCES “UNIQUE “et réserve sur une ile subtropicale.

### **GITE :**

CASE traditionnelles du pays \_( Bungalow) superficie de = 5x4 mètres

Couchage pour deux personnes avec fournitures usuelles comprises

(Linge-draps-serviettes- et autres) y compris lessives

Attendus-guidés- lors de l’arrivée aéroport “ Antananarivo “

COUVERTS et REPAS (entre autres petits déjeuner- café –thé –pains )

Les repas sont servis en “ table d’hôtes “ avec service personnels –tout

Produits locaux naturels (boissons non comprises).

Notamment : Soit - viandes (bœufs) – poissons de pêche locale crevettes- gambas (Madagascar) œufs- poulets- canards -riz- légumes du pays suivants saisons- fruits de l'île – bananes – avocat-papaye -ananas – sur place- eau potable par puits “ Argileux “ - très grands manguiers- tout fruits a disposition sur le terrain .

Le site se trouve à 7 kilomètres du bourg - Village de 11000 habitants –(E.V) “d'Ambifoutatra” – accès par navettes taxis où vélos- village avec toutes commodités - Petit Aéroport à 6 kilomètres du site.

PORT : navettes rapides tous les jours pour « Madagascar » 45 minutes

Banques – poste -marché couvert –boulangeries pharmacies-médecins-et commerces en tout genres- commissariat communales- Gendarmerie nationale.

Propriété bornée- (plan géomètre) Emphytéotique : 99 ans

#### SITUATION GEOGRAPHIQUE

ILE Sainte-Marie sur Océan Indien dépendant de Madagascar (république)

(Face à l'île de la réunion) habitants environ 25000 - la ville d'Ambifoutatra compte à elle seule 11000 habitants.

Proposition- (non exhaustives) - INVESTISSEMENT : 5000 euros avec

Etablissement d'un bail d'occupation Villégiature En copropriété (sans charges)

Notaire où autres - à définir- POUR UNE DUREE DE : 10 ans cessible.

Le séjour d'occupation est établie pour une période de : 1 MOIS de l'année pour deux personnes (période à définir) lors de l'établissement du bail **Séjour prestations :** comme ci-dessus cité- Pour deux personnes

**Ceci - TOUT COMPRIS !!!** Il est à noté que : Pour cette offre Exceptionnelle ... !! Et pour le premier voyage sur place un billet d'avion : Aller -Retour..est OFFERT pour : **Une** personne. Départ Paris ou Marseille

(Pour mémoire)

Définition d'un bail ( "Larousse ") contrat par lequel on cède

La jouissance d'un bien meuble ou immeuble pour un prix

Et sur un temps déterminé.

NOTA BENE .....D'autres suggestions – propositions –peuvent

Êtres envisagées

Contact : 06-98-54-37-00 Mail : [exister.autrement@yahoo.fr](mailto:exister.autrement@yahoo.fr)